

PROFESSIONAL EXPERIENCE

Michel PROCES

Introduction 1

The WG Proposes the Adoption of the Following 2 Documents:

- The PROPOSAL FOR A FRAMEWORK FOR PROFESSIONAL EXPERIENCE
That sets out the Basis of the Work

CONSEIL DES ARCHITECTES D'EUROPE

Groupe de Travail EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

**PROPOSITION DE STRUCTURATION DE L'EXPERIENCE
PROFESSIONNELLE**

Version 08/2008

A. INTRODUCTION

Dans la profession d'architecte, les études académiques conduisent à la qualification indispensable pour pouvoir commencer à travailler dans la discipline.

Une expérience complémentaire est cependant nécessaire et même essentielle pour pouvoir transformer cette qualification en une formation d'architecte professionnel apte à représenter et à défendre de façon complète les intérêts du client, des usagers, et plus largement du public en tant que professionnel indépendant.

La formation d'un architecte professionnel se construit à travers l'initiation, la connaissance, la compréhension et le développement de savoir-faire dans les multiples et divers champs de la pratique de l'architecture.

Introduction 2

The WG Proposes the Adoption of the Following 2 Documents:

- The PROPOSAL FOR A FRAMEWORK FOR PROFESSIONAL EXPERIENCE

- **The RECOMMENDATIONS**

That arise from this Work

CONSEIL DES ARCHITECTES D'EUROPE

Groupe de Travail EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

RECOMMANDATIONS

Version 28/08/2008

Sur base de ses travaux et des constatations et conclusions reprises dans son document de synthèse « PROPOSITION DE STRUCTURATION DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE », le Groupe de travail EXPERIENCE PROFESSIONNELLE propose à l'Assemblée Générale du CAE les recommandations suivantes :

• Recommandation n°1 :

Une expérience complémentaire aux études académiques est nécessaire et même essentielle pour pouvoir transformer la qualification académique en une formation d'architecte professionnel apte à représenter et à défendre de façon complète les intérêts du client, des usagers, et plus largement du public en tant que professionnel autonome.

Phases and Means of Acquiring Competences

The WG Framed its Work in the Continuous Process of the Education and Training of the Architect that Consists of 4 Phases:

<p>1. FORMATION INITIALE (ACADEMIQUE)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exigences d'accès • Constituants : <ul style="list-style-type: none"> - B accalauréat (FR : Licence) = 1^{er} niveau * - M aster (FR : Mastère) = 2nd niveau • Diplôme académique (= 1^{er} + 2nd niveaux) ** 			
<p>2. ACQUISITION DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exigence d'accès : Diplôme académique • Constituants : <ul style="list-style-type: none"> S tages professionnels (accrédités et/ou enregistrés) et/ou C ours complémentaires et/ou E tude(s) de projet(s) et/ou E v a l u a t i o n et/ou examen • Qualification professionnelle = 3^{ème} niveau 			
<p>3. EXERCICE PROFESSIONNEL "AUTONOME"</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exigence d'accès : Qualification professionnelle • Formes de pratique possibles : <ul style="list-style-type: none"> E t a b l i s s e m e n t (en tant qu'architecte) E t a b l i s s e m e n t dans autre pays de l'UE P r e s t a t i o n de service (ponctuelle) dans un autre pays de l'UE *** • Formation continuée obligatoire ou souhaitable **** 			
<p>4. QUALIFICATION OPTIONNELLE</p> <table border="1"> <tr> <td> <p>Pas nécessairement réservée aux architectes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exigences : Diplôme académique </td> <td> <p>Réservée aux architectes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exigences : Qualification professionnelle </td> </tr> </table>		<p>Pas nécessairement réservée aux architectes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exigences : Diplôme académique 	<p>Réservée aux architectes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exigences : Qualification professionnelle
<p>Pas nécessairement réservée aux architectes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exigences : Diplôme académique 	<p>Réservée aux architectes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exigences : Qualification professionnelle 		
<p>+ Doctorat</p>			

Phase n°1

The WG Framed its Work in the Continuous Process of the Education and Training of the Architect that Consists of 4 Phases:

- The Academic Education

<p>1. FORMATION INITIALE (ACADEMIQUE)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exigences d'accès • Constituants : <ul style="list-style-type: none"> - B accalauréat (FR : Licence) = 1^{er} niveau * - M aster (FR : Mastère) = 2nd niveau • Diplôme académique (= 1^{er} + 2nd niveaux) ** 			
<p>2. ACQUISITION DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exigence d'accès : Diplôme académique • Constituants : <ul style="list-style-type: none"> S tages professionnels (accrédités et/ou enregistrés) et/ou C ours complémentaires et/ou E tude(s) de projet(s) et/ou E v a l u a t i o n et/ou examen • Qualification professionnelle = 3^{ème} niveau 			
<p>3. EXERCICE PROFESSIONNEL "AUTONOME"</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exigence d'accès : Qualification professionnelle • Formes de pratique possibles : <ul style="list-style-type: none"> E t a b l i s s e m e n t (en tant qu'architecte) E t a b l i s s e m e n t dans autre pays de l'UE P r e s t a t i o n de service (ponctuelle) dans un autre pays de l'UE *** • Formation continuée obligatoire ou souhaitable **** 			
<p>4. QUALIFICATION OPTIONNELLE</p> <table border="1"> <tr> <td> <p>Pas nécessairement réservée aux architectes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exigences : Diplôme académique </td> <td> <p>Réservée aux architectes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exigences : Qualification professionnelle </td> </tr> </table>		<p>Pas nécessairement réservée aux architectes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exigences : Diplôme académique 	<p>Réservée aux architectes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exigences : Qualification professionnelle
<p>Pas nécessairement réservée aux architectes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exigences : Diplôme académique 	<p>Réservée aux architectes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exigences : Qualification professionnelle 		
<p>+ Doctorat</p>			

Phase n°2

The WG Framed its Work in the Continuous Process of the Education and Training of the Architect that Consists of 4 Phases:

- The academic education
- **The Acquisition of Professional Experience**

<p>1. FORMATION INITIALE (ACADEMIQUE)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exigences d'accès • Constituants : <ul style="list-style-type: none"> - B accalauréat (FR : Licence) = 1^{er} niveau * - M aster (FR : Mastère) = 2nd niveau • Diplôme académique (= 1^{er} + 2nd niveaux) ** 			
<p>2. ACQUISITION DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exigence d'accès : Diplôme académique • Constituants : <ul style="list-style-type: none"> S tages professionnels (accrédités et/ou enregistrés) et/ou C ours complémentaires et/ou E tude(s) de projet(s) et/ou E v a l u a t i o n et/ou examen • Qualification professionnelle = 3^{ème} niveau 			
<p>3. EXERCICE PROFESSIONNEL "AUTONOME"</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exigence d'accès : Qualification professionnelle • Formes de pratique possibles : <ul style="list-style-type: none"> E t a b l i s s e m e n t (en tant qu'architecte) E t a b l i s s e m e n t dans autre pays de l'UE P r e s t a t i o n de service (ponctuelle) dans un autre pays de l'UE *** • Formation continuée obligatoire ou souhaitable **** 			
<p>4. QUALIFICATION OPTIONNELLE</p> <table border="1"> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> Pas nécessairement réservée aux architectes • Exigences : Diplôme académique </td> <td> <ul style="list-style-type: none"> Réservée aux architectes • Exigences : Qualification professionnelle </td> </tr> </table>		<ul style="list-style-type: none"> Pas nécessairement réservée aux architectes • Exigences : Diplôme académique 	<ul style="list-style-type: none"> Réservée aux architectes • Exigences : Qualification professionnelle
<ul style="list-style-type: none"> Pas nécessairement réservée aux architectes • Exigences : Diplôme académique 	<ul style="list-style-type: none"> Réservée aux architectes • Exigences : Qualification professionnelle 		
<p>+ Doctorat</p>			

Phase n°3

The WG Framed its Work in the Continuous Process of the Education and Training of the Architect that Consists of 4 Phases:

- The academic education
- The acquisition of professional experience
- **The “autonomous” Practice of the Profession (with CPD)**

<p>1. FORMATION INITIALE (ACADEMIQUE)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exigences d'accès • Constituants : <ul style="list-style-type: none"> - B accalauréat (FR : Licence) = 1^{er} niveau * - M aster (FR : Mastère) = 2nd niveau • Diplôme académique (= 1^{er} + 2nd niveaux) ** 			
<p>2. ACQUISITION DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exigence d'accès : Diplôme académique • Constituants : <ul style="list-style-type: none"> S tages professionnels (accrédités et/ou enregistrés) et/ou C ours complémentaires et/ou E tude(s) de projet(s) et/ou E v a l u a t i o n et/ou examen • Qualification professionnelle = 3^{ème} niveau 			
<p>3. EXERCICE PROFESSIONNEL "AUTONOME"</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exigence d'accès : Qualification professionnelle • Formes de pratique possibles : <ul style="list-style-type: none"> E t a b l i s s e m e n t (en tant qu'architecte) E t a b l i s s e m e n t dans autre pays de l'UE P r e s t a t i o n de service (ponctuelle) dans un autre pays de l'UE *** • Formation continuée obligatoire ou souhaitable **** 			
<p>4. QUALIFICATION OPTIONNELLE</p> <table border="1"> <tr> <td> <p>Pas nécessairement réservée aux architectes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exigences : Diplôme académique </td> <td> <p>Réservée aux architectes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exigences : Qualification professionnelle </td> </tr> </table>		<p>Pas nécessairement réservée aux architectes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exigences : Diplôme académique 	<p>Réservée aux architectes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exigences : Qualification professionnelle
<p>Pas nécessairement réservée aux architectes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exigences : Diplôme académique 	<p>Réservée aux architectes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exigences : Qualification professionnelle 		
<p>+ Doctorat</p>			

Phase n°4

The WG Framed its Work in the Continuous Process of the Education and Training of the Architect that Consists of 4 Phases:

- The academic education
- The acquisition of professional experience
- The « autonomous » practice of the profession (with CPD)
- **The Optional Qualifications**
- **+ the Doctorate (possible)**

1. FORMATION INITIALE (ACADEMIQUE)	
<ul style="list-style-type: none"> • Exigences d'accès • Constituants : <ul style="list-style-type: none"> - Baccalauréat (FR : Licence) = 1^{er} niveau * - Master (FR : Mastère) = 2nd niveau • Diplôme académique (= 1^{er} + 2nd niveaux) ** 	
2. ACQUISITION DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	
<ul style="list-style-type: none"> • Exigence d'accès : Diplôme académique • Constituants : <ul style="list-style-type: none"> S stages professionnels (accrédités et/ou enregistrés) et/ou Cours complémentaires et/ou Etude(s) de projet(s) et/ou Evaluation et/ou examen • Qualification professionnelle = 3^{ème} niveau 	
3. EXERCICE PROFESSIONNEL "AUTONOME"	
<ul style="list-style-type: none"> • Exigence d'accès : Qualification professionnelle • Formes de pratique possibles : <ul style="list-style-type: none"> Etablissement (en tant qu'architecte) Etablissement dans autre pays de l'UE Prestation de service (ponctuelle) dans un autre pays de l'UE *** • Formation continuée obligatoire ou souhaitable **** 	
4. QUALIFICATION OPTIONNELLE	
<ul style="list-style-type: none"> Pas nécessairement réservée aux architectes • Exigences : Diplôme académique 	<ul style="list-style-type: none"> Réservée aux architectes • Exigences : Qualification professionnelle
+ Doctorat	

RECOMMENDATION n°1

It is necessary, even essential, to have experience that complements academic studies in order to transform the academic qualification into that of a professional architect capable of completely and competently representing and defending the interests of the client, the users and the public at large as an autonomous professional.

1. FORMATION INITIALE (ACADEMIQUE) <ul style="list-style-type: none"> • Exigences d'accès • Constituants : <ul style="list-style-type: none"> - Baccalauréat (FR : Licence) = 1^{er} niveau * - Master (FR : Mastère) = 2nd niveau • Diplôme académique (= 1^{er} + 2nd niveaux) ** 	
2. ACQUISITION DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE <ul style="list-style-type: none"> • Exigence d'accès : Diplôme académique • Constituants : <ul style="list-style-type: none"> Stages professionnels (accrédités et/ou enregistrés) et/ou Cours complémentaires et/ou Etude(s) de projet(s) et/ou Evaluation et/ou examen • Qualification professionnelle = 3^{ème} niveau 	
3. EXERCICE PROFESSIONNEL "AUTONOME" <ul style="list-style-type: none"> • Exigence d'accès : Qualification professionnelle • Formes de pratique possibles : <ul style="list-style-type: none"> Établissement (en tant qu'architecte) Établissement dans autre pays de l'UE Préstation de service (ponctuelle) dans un autre pays de l'UE *** • Formation continue obligatoire ou souhaitable **** 	
4. QUALIFICATION OPTIONNELLE	
Pas nécessairement réservée aux architectes <ul style="list-style-type: none"> • Exigences : Diplôme académique 	Réservée aux architectes <ul style="list-style-type: none"> • Exigences : Qualification professionnelle
+ Doctorat	

RECOMMENDATION n°2

In accordance with the recommendations of the UIA Accord on Recommended International Professional Rules for the Practice of Architecture, the acquisition of this professional experience should extend over a period of two years (in addition to the five years recommended for the academic education). This period (of which a part can be taken during the period of academic education) gives access to the authorisation to practice which may, for example, take the form of a licence.

1. FORMATION INITIALE (ACADEMIQUE) <ul style="list-style-type: none"> • Exigences d'accès • Constituants : <ul style="list-style-type: none"> - Baccalauréat (FR : Licence) = 1^{er} niveau * - Master (FR : Mastère) = 2nd niveau • Diplôme académique (= 1^{er} + 2nd niveaux) ** 	
2. ACQUISITION DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE <ul style="list-style-type: none"> • Exigence d'accès : Diplôme académique • Constituants : <ul style="list-style-type: none"> Stages professionnels (accrédités et/ou enregistrés) et/ou Cours complémentaires et/ou Etude(s) de projet(s) et/ou Evaluation et/ou examen • Qualification professionnelle = 3^{ème} niveau 	
3. EXERCICE PROFESSIONNEL "AUTONOME" <ul style="list-style-type: none"> • Exigence d'accès : Qualification professionnelle • Formes de pratique possibles : <ul style="list-style-type: none"> Établissement (en tant qu'architecte) Établissement dans autre pays de l'UE Prestation de service (ponctuelle) dans un autre pays de l'UE *** • Formation continue obligatoire ou souhaitable **** 	
4. QUALIFICATION OPTIONNELLE	
Pas nécessairement réservée aux architectes • Exigences : Diplôme académique	Réservée aux architectes • Exigences : Qualification professionnelle
+ Doctorat	

Levels in the Acquisition of Competences

The WG Defined 6 Levels of Competences:

1. INITIATION :

Prise de connaissance des règles, méthodes, procédures, thèmes et concepts généraux ainsi que de la situation relative du domaine.

2. CONNAISSANCE :

Familiarisation avec l'information spécifique comprenant notamment les faits, définitions, règles, méthodes, processus et cadres.

3. COMPREHENSION :

Identification, assimilation et compréhension en profondeur de l'information ainsi que de son application pratique.

4. SAVOIR-FAIRE :

Capacité de relier l'information spécifique avec l'accomplissement de tâches et de l'appliquer de façon indépendante à la résolution de problèmes spécifiques.

5. QUALIFICATION COMPLEMENTAIRE :

Qualification supplémentaire organisée dans un certain domaine, avalisée par un organisme reconnu.

6. FORMATION CONTINUEE :

Activités de formation complémentaires ou supplémentaires destinées à maintenir, actualiser, ou adapter les connaissances et savoir-faire acquis ou à acquérir de nouveaux champs d'activités ou des spécialisations (non couverte par le niveau ci-dessus).

Acquisition Level n°1

The WG Defined 6 Levels of Competences:

- Awareness

1. INITIATION :

Prise de connaissance des règles, méthodes, procédures, thèmes et concepts généraux ainsi que de la situation relative du domaine.

2. CONNAISSANCE :

Familiarisation avec l'information spécifique comprenant notamment les faits, définitions, règles, méthodes, processus et cadres.

3. COMPREHENSION :

Identification, assimilation et compréhension en profondeur de l'information ainsi que de son application pratique.

4. SAVOIR-FAIRE :

Capacité de relier l'information spécifique avec l'accomplissement de tâches et de l'appliquer de façon indépendante à la résolution de problèmes spécifiques.

5. QUALIFICATION COMPLEMENTAIRE :

Qualification supplémentaire organisée dans un certain domaine, avalisée par un organisme reconnu.

6. FORMATION CONTINUEE :

Activités de formation complémentaires ou supplémentaires destinées à maintenir, actualiser, ou adapter les connaissances et savoir-faire acquis ou à acquérir de nouveaux champs d'activités ou des spécialisations (non couverte par le niveau ci-dessus).

Acquisition Level n°2

The WG Defined 6 Levels of Competences:

- Awareness
- **Knowledge**

1. INITIATION :

Prise de connaissance des règles, méthodes, procédures, thèmes et concepts généraux ainsi que de la situation relative du domaine.

2. CONNAISSANCE :

Familiarisation avec l'information spécifique comprenant notamment les faits, définitions, règles, méthodes, processus et cadres.

3. COMPREHENSION :

Identification, assimilation et compréhension en profondeur de l'information ainsi que de son application pratique.

4. SAVOIR-FAIRE :

Capacité de relier l'information spécifique avec l'accomplissement de tâches et de l'appliquer de façon indépendante à la résolution de problèmes spécifiques.

5. QUALIFICATION COMPLEMENTAIRE :

Qualification supplémentaire organisée dans un certain domaine, avalisée par un organisme reconnu.

6. FORMATION CONTINUEE :

Activités de formation complémentaires ou supplémentaires destinées à maintenir, actualiser, ou adapter les connaissances et savoir-faire acquis ou à acquérir de nouveaux champs d'activités ou des spécialisations (non couverte par le niveau ci-dessus).

Acquisition Level n°3

The WG Defined 6 Levels of Competences:

- Awareness
- Knowledge
- **Understanding**

1. INITIATION :

Prise de connaissance des règles, méthodes, procédures, thèmes et concepts généraux ainsi que de la situation relative du domaine.

2. CONNAISSANCE :

Familiarisation avec l'information spécifique comprenant notamment les faits, définitions, règles, méthodes, processus et cadres.

3. COMPREHENSION :

Identification, assimilation et compréhension en profondeur de l'information ainsi que de son application pratique.

4. SAVOIR-FAIRE :

Capacité de relier l'information spécifique avec l'accomplissement de tâches et de l'appliquer de façon indépendante à la résolution de problèmes spécifiques.

5. QUALIFICATION COMPLEMENTAIRE :

Qualification supplémentaire organisée dans un certain domaine, avalisée par un organisme reconnu.

6. FORMATION CONTINUEE :

Activités de formation complémentaires ou supplémentaires destinées à maintenir, actualiser, ou adapter les connaissances et savoir-faire acquis ou à acquérir de nouveaux champs d'activités ou des spécialisations (non couverte par le niveau ci-dessus).

Acquisition Level n°4

The WG Defined 6 Levels of Competences:

- Awareness
- Knowledge
- Understanding
- **Skills**

1. INITIATION :

Prise de connaissance des règles, méthodes, procédures, thèmes et concepts généraux ainsi que de la situation relative du domaine.

2. CONNAISSANCE :

Familiarisation avec l'information spécifique comprenant notamment les faits, définitions, règles, méthodes, processus et cadres.

3. COMPREHENSION :

Identification, assimilation et compréhension en profondeur de l'information ainsi que de son application pratique.

4. SAVOIR-FAIRE :

Capacité de relier l'information spécifique avec l'accomplissement de tâches et de l'appliquer de façon indépendante à la résolution de problèmes spécifiques.

5. QUALIFICATION COMPLEMENTAIRE :

Qualification supplémentaire organisée dans un certain domaine, avalisée par un organisme reconnu.

6. FORMATION CONTINUEE :

Activités de formation complémentaires ou supplémentaires destinées à maintenir, actualiser, ou adapter les connaissances et savoir-faire acquis ou à acquérir de nouveaux champs d'activités ou des spécialisations (non couverte par le niveau ci-dessus).

Acquisition Level n°5

The WG Defined 6 Levels of Competences:

- Awareness
- Knowledge
- Understanding
- Skills
- **Further Qualification**

1. INITIATION :

Prise de connaissance des règles, méthodes, procédures, thèmes et concepts généraux ainsi que de la situation relative du domaine.

2. CONNAISSANCE :

Familiarisation avec l'information spécifique comprenant notamment les faits, définitions, règles, méthodes, processus et cadres.

3. COMPREHENSION :

Identification, assimilation et compréhension en profondeur de l'information ainsi que de son application pratique.

4. SAVOIR-FAIRE :

Capacité de relier l'information spécifique avec l'accomplissement de tâches et de l'appliquer de façon indépendante à la résolution de problèmes spécifiques.

5. QUALIFICATION COMPLEMENTAIRE :

Qualification supplémentaire organisée dans un certain domaine, avalisée par un organisme reconnu.

6. FORMATION CONTINUEE :

Activités de formation complémentaires ou supplémentaires destinées à maintenir, actualiser, ou adapter les connaissances et savoir-faire acquis ou à acquérir de nouveaux champs d'activités ou des spécialisations (non couverte par le niveau ci-dessus).

Acquisition Level n°6

The WG Defined 6 Levels of Competences:

- Awareness
- Knowledge
- Understanding
- Skills
- Further qualification
- **Continued Professional Development**

1. INITIATION :

Prise de connaissance des règles, méthodes, procédures, thèmes et concepts généraux ainsi que de la situation relative du domaine.

2. CONNAISSANCE :

Familiarisation avec l'information spécifique comprenant notamment les faits, définitions, règles, méthodes, processus et cadres.

3. COMPREHENSION :

Identification, assimilation et compréhension en profondeur de l'information ainsi que de son application pratique.

4. SAVOIR-FAIRE :

Capacité de relier l'information spécifique avec l'accomplissement de tâches et de l'appliquer de façon indépendante à la résolution de problèmes spécifiques.

5. QUALIFICATION COMPLEMENTAIRE :

Qualification supplémentaire organisée dans un certain domaine, avalisée par un organisme reconnu.

6. FORMATION CONTINUEE :

Activités de formation complémentaires ou supplémentaires destinées à maintenir, actualiser, ou adapter les connaissances et savoir-faire acquis ou à acquérir de nouveaux champs d'activités ou des spécialisations (non couverte par le niveau ci-dessus).

Groups and Types of Professional Competences

The WG PE set out the Necessary Competences and Grouped them into
5 Domains:

- Culture & Human Sciences
- Design
- Technology & Environment
- Business & Professional Practice
- Specialisation & New Fields of Activities

1. CULTURE ET SCIENCES HUMAINES :

- Connaissance du contexte et des implications culturelles (et philosophiques) de l'architecture (histoire, théories, relations avec les autres domaines de la culture) (ARB / RIAI / ENHSA)
- Connaissance du contexte politique et administratif (RIAI)
- Compréhension du contexte et des implications sociales de l'architecture (ARB1 / RIAI)
- Compréhension du contexte et des implications économiques de l'architecture (ARB2de / RIAIcx)
- Compréhension des relations entre l'Homme et le bâti (ARB / RIAI)
- Capacité à développer une compréhension transdisciplinaire des problèmes (ENHSA)

2. PROJET :

- Capacité de penser de façon créative, de faire travailler son imagination, d'innover et de prendre la direction de la conception [EXP] (RIAI / CB / ENHSA)
- Capacité d'écoute, d'analyse et d'interprétation des besoins du client, des usagers et de la société [EXP] (ARB / RIAI / ENHSA)
- Capacité de compréhension et d'analyse du contexte environnemental, social et culturel du projet [EXP] (ARB / RIAI / ENHSA)
- Capacité de mise en application des connaissances (e.a. techniques, légales, financiers, environnementales, de sécurité) dans la conception [EXP] (ARB / ENHSA)
- Capacité de hiérarchiser les exigences, contraintes, moyens et valeurs afin de créer un projet tridimensionnel satisfaisant [EXP] (RIAI / CB / ENHSA)
- Capacité critique d'évaluation des qualités esthétiques, fonctionnelles, techniques, sociales et environnementales des projets [EXP] (ARB)
- Capacité de pouvoir tirer parti et d'intégrer les différents matériaux, éléments constructifs et techniques [EXP] (RIAI)
- Capacité d'imaginer, de visualiser, de représenter l'espace tridimensionnel [EXP] (ARB / RIAI / CAE / ENHSA)
- Capacité de collaborer avec mais également de diriger d'autres spécialistes [EXP] (ARB / RIAI / ENHSA)

Level of Competences and Practical Application 1

In this List of Competences the WG PE:

- Highlighted the Competences that Require Real Experience thus: **[EXP]**

1. CULTURE ET SCIENCES HUMAINES :

- Connaissance du contexte et des implications culturelles (et philosophiques) de l'architecture (histoire, théories, relations avec les autres domaines de la culture) (ARB / RIAI / ENHSA)
- Connaissance du contexte politique et administratif (RIAI)
- Compréhension du contexte et des implications sociales de l'architecture (ARB1 / RIAI)
- Compréhension du contexte et des implications économiques de l'architecture (ARB2de / RIAIcx)
- Compréhension des relations entre l'Homme et le bâti (ARB / RIAI)
- Capacité à développer une compréhension transdisciplinaire des problèmes (ENHSA)

2. PROJET :

- Capacité de penser de façon créative, de faire travailler son imagination, d'innover et de prendre la direction de la conception **[EXP]** (RIAI / CB / ENHSA)
- Capacité d'écoute, d'analyse et d'interprétation des besoins du client, des usagers et de la société **[EXP]** (ARB / RIAI / ENHSA)
- Capacité de compréhension et d'analyse du contexte environnemental, social et culturel du projet **[EXP]** (ARB / RIAI / ENHSA)
- Capacité de mise en application des connaissances (e.a. techniques, légales, financiers, environnementales, de sécurité) dans la conception **[EXP]** (ARB / ENHSA)
- Capacité de hiérarchiser les exigences, contraintes, moyens et valeurs afin de créer un projet tridimensionnel satisfaisant **[EXP]** (RIAI / CB / ENHSA)
- Capacité critique d'évaluation des qualités esthétiques, fonctionnelles, techniques, sociales et environnementales des projets **[EXP]** (ARB)
- Capacité de pouvoir tirer parti et d'intégrer les différents matériaux, éléments constructifs et techniques **[EXP]** (RIAI)
- Capacité d'imaginer, de visualiser, de représenter l'espace tridimensionnel **[EXP]** (ARB / RIAI / CAE / ENHSA)
- Capacité de collaborer avec mais également de diriger d'autres spécialistes **[EXP]** (ARB / RIAI / ENHSA)

RECOMMENDATION N° 3

During this period, the acquisition of the necessary professional competences can be achieved by different means (theoretical courses, seminars, audio-visual tools, etc.) but requires, for a certain number of these competences*, a real experience obtained via structured professional practice experience and through the execution of real studies and projects.

1. CULTURE ET SCIENCES HUMAINES :

- Connaissance du contexte et des implications culturelles (et philosophiques) de l'architecture (histoire, théories, relations avec les autres domaines de la culture) (ARB / RIAI / ENHSA)
- Connaissance du contexte politique et administratif (RIAI)
- Compréhension du contexte et des implications sociales de l'architecture (ARB1 / RIAI)
- Compréhension du contexte et des implications économiques de l'architecture (ARB2de / RIAIcx)
- Compréhension des relations entre l'Homme et le bâti (ARB / RIAI)
- Capacité à développer une compréhension transdisciplinaire des problèmes (ENHSA)

2. PROJET :

- Capacité de penser de façon créative, de faire travailler son imagination, d'innover et de prendre la direction de la conception [EXP] (RIAI / CB / ENHSA)
- Capacité d'écoute, d'analyse et d'interprétation des besoins du client, des usagers et de la société [EXP] (ARB / RIAI / ENHSA)
- Capacité de compréhension et d'analyse du contexte environnemental, social et culturel du projet [EXP] (ARB / RIAI / ENHSA)
- Capacité de mise en application des connaissances (e.a. techniques, légales, financiers, environnementales, de sécurité) dans la conception [EXP] (ARB / ENHSA)
- Capacité de hiérarchiser les exigences, contraintes, moyens et valeurs afin de créer un projet tridimensionnel satisfaisant [EXP] (RIAI / CB / ENHSA)
- Capacité critique d'évaluation des qualités esthétiques, fonctionnelles, techniques, sociales et environnementales des projets [EXP] (ARB)
- Capacité de pouvoir tirer parti et d'intégrer les différents matériaux, éléments constructifs et techniques [EXP] (RIAI)
- Capacité d'imaginer, de visualiser, de représenter l'espace tridimensionnel [EXP] (ARB / RIAI / CAE / ENHSA)
- Capacité de collaborer avec mais également de diriger d'autres spécialistes [EXP] (ARB / RIAI / ENHSA)

Level of Competences and Practical Application 2

In this List of Competences the WG PE:

- Highlighted the Competences that Require Real Experience thus: **[EXP]**

- Defined, for each one, the Level of Acquisition Advised (but which must be precisely defined in each country in accordance with the conditions of practice)

1. CULTURE ET SCIENCES HUMAINES :

- Connaissance du contexte et des implications culturelles (et philosophiques) de l'architecture (histoire, théories, relations avec les autres domaines de la culture) (ARB / RIAI / ENHSA)
- Connaissance du contexte politique et administratif (RIAI)
- Compréhension du contexte et des implications sociales de l'architecture (ARB1 / RIAI)
- Compréhension du contexte et des implications économiques de l'architecture (ARB2de / RIAIcx)
- Compréhension des relations entre l'Homme et le bâti (ARB / RIAI)
- Capacité à développer une compréhension transdisciplinaire des problèmes (ENHSA)

2. PROJET :

- Capacité de penser de façon créative, de faire travailler son imagination, d'innover et de prendre la direction de la conception **[EXP]** (RIAI / CB / ENHSA)
- Capacité d'écoute, d'analyse et d'interprétation des besoins du client, des usagers et de la société **[EXP]** (ARB / RIAI / ENHSA)
- Capacité de compréhension et d'analyse du contexte environnemental, social et culturel du projet **[EXP]** (ARB / RIAI / ENHSA)
- Capacité de mise en application des connaissances (e.a. techniques, légales, financiers, environnementales, de sécurité) dans la conception **[EXP]** (ARB / ENHSA)
- Capacité de hiérarchiser les exigences, contraintes, moyens et valeurs afin de créer un projet tridimensionnel satisfaisant **[EXP]** (RIAI / CB / ENHSA)
- Capacité critique d'évaluation des qualités esthétiques, fonctionnelles, techniques, sociales et environnementales des projets **[EXP]** (ARB)
- Capacité de pouvoir tirer parti et d'intégrer les différents matériaux, éléments constructifs et techniques **[EXP]** (RIAI)
- Capacité d'imaginer, de visualiser, de représenter l'espace tridimensionnel **[EXP]** (ARB / RIAI / CAE / ENHSA)
- Capacité de collaborer avec mais également de diriger d'autres spécialistes **[EXP]** (ARB / RIAI / ENHSA)

RECOMMENDATION N° 4

The exact description of the necessary professional competences and the level to be reached for each one of them in order to meet the conditions set at national level should be devised and agreed with the professional bodies and, ideally, in collaboration with educational bodies. These same professional bodies can equally be closely involved in the evaluation of the competences that grant access to autonomous practice of the profession.

1. CULTURE ET SCIENCES HUMAINES :

- Connaissance du contexte et des implications culturelles (et philosophiques) de l'architecture (histoire, théories, relations avec les autres domaines de la culture) (ARB / RIAI / ENHSA)
- Connaissance du contexte politique et administratif (RIAI)
- Compréhension du contexte et des implications sociales de l'architecture (ARB1 / RIAI)
- Compréhension du contexte et des implications économiques de l'architecture (ARB2de / RIAIcx)
- Compréhension des relations entre l'Homme et le bâti (ARB / RIAI)
- Capacité à développer une compréhension transdisciplinaire des problèmes (ENHSA)

2. PROJET :

- Capacité de penser de façon créative, de faire travailler son imagination, d'innover et de prendre la direction de la conception [EXP] (RIAI / CB / ENHSA)
- Capacité d'écoute, d'analyse et d'interprétation des besoins du client, des usagers et de la société [EXP] (ARB / RIAI / ENHSA)
- Capacité de compréhension et d'analyse du contexte environnemental, social et culturel du projet [EXP] (ARB / RIAI / ENHSA)
- Capacité de mise en application des connaissances (e.a. techniques, légales, financiers, environnementales, de sécurité) dans la conception [EXP] (ARB / ENHSA)
- Capacité de hiérarchiser les exigences, contraintes, moyens et valeurs afin de créer un projet tridimensionnel satisfaisant [EXP] (RIAI / CB / ENHSA)
- Capacité critique d'évaluation des qualités esthétiques, fonctionnelles, techniques, sociales et environnementales des projets [EXP] (ARB)
- Capacité de pouvoir tirer parti et d'intégrer les différents matériaux, éléments constructifs et techniques [EXP] (RIAI)
- Capacité d'imaginer, de visualiser, de représenter l'espace tridimensionnel [EXP] (ARB / RIAI / CAE / ENHSA)
- Capacité de collaborer avec mais également de diriger d'autres spécialistes [EXP] (ARB / RIAI / ENHSA)

RECOMMENDATION N°5

The WG PE Added a 5th Recommendation to the 4 Other Recommendations:

The professional, autonomous architect must ensure that the level of knowledge and competences acquired during the academic education and period of professional experience is maintained through continued professional development.

<p>1. FORMATION INITIALE (ACADEMIQUE)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exigences d'accès • Constituants : <ul style="list-style-type: none"> - B accalauréat (FR : Licence) = 1^{er} niveau * - M aster (FR : Mastère) = 2nd niveau • Diplôme académique (= 1^{er} + 2nd niveaux) ** 			
<p>2. ACQUISITION DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exigence d'accès : Diplôme académique • Constituants : <ul style="list-style-type: none"> S tages professionnels (accrédités et/ou enregistrés) et/ou Cours complémentaires et/ou E tude(s) de projet(s) et/ou E v a l u ation et/ou examen • Qualification professionnelle = 3^{ème} niveau 			
<p>3. EXERCICE PROFESSIONNEL "AUTONOME"</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exigence d'accès : Qualification professionnelle • Formes de pratique possibles : <ul style="list-style-type: none"> E tablissement (en tant qu'architecte) E tablissement dans autre pays de l'UE P r e s t ation de service (ponctuelle) dans un autre pays de l'UE *** • Formation continuée obligatoire ou souhaitable **** 			
<p>4. QUALIFICATION OPTIONNELLE</p> <table border="1"> <tr> <td> <p>Pas nécessairement réservée aux architectes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exigences : Diplôme académique </td> <td> <p>Réservée aux architectes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exigences : Qualification professionnelle </td> </tr> </table>		<p>Pas nécessairement réservée aux architectes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exigences : Diplôme académique 	<p>Réservée aux architectes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exigences : Qualification professionnelle
<p>Pas nécessairement réservée aux architectes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exigences : Diplôme académique 	<p>Réservée aux architectes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exigences : Qualification professionnelle 		
<p>+ Doctorat</p>			